Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1624_858.jpg

eux de sa clemence ordinaire. Ainsi signé, CESAR DE VENDOSME. Et plus bas, Iabre.

Voilà ce qui s'est passé de plus remarquable en l'entreprise dudit sieur de Soubize sur le port de Blavet ou Port-Louys. Aucuns ont escrit que s'il eust prins ce fort, que l'on eust bien veu des changements : Mais le bon Ange Gardien de la France l'en a preseruée, sans perte que de quelques nauires. Pour Soubize chargé des maledictions du peuple plus que de grand butin qu'il ait fait, n'a laissé de perdre quelques vns de ses vaisseaux, deux cens bons hommes tant noblesse, que soldats, & vn cent que l'on a conduicts prisonniers aux prisons de Nantes destinez pour seruir le Roy en ses galeres. Il a aussi encouru vn desadueu presque general de tous ceux de sa Religion, comme il se peut veoir par cestuy-cy des Agents generaux de ladite Religion residans en Cour.

Desadueu & Protestatiõ des Deputez Generaux des Eglises pret. ref. de France, contre tous ceux de leurdite Religion, qui par armes, ou autrement, voudroient

NOVS Deputez generaux des Eglises reformées de France, residans prez la personne du Roy, sur les aduis que quelques-vns, faisans profession de nostre Religion, auoient fait vn embarquement de gens de guerre ez costes de Poictou & Xainctonge, tendant à troubler la tranquillité publique, & que mesmes ils seroient entrez en l'Isle de Ré, apres auoir dés le septiesme de ce mois protesté à sa Majesté estant en son Conseil, de l'innocence & fidelité inuiolable du General de ses subjets de nostre Religion; & pour preuue de

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1624_170.jpg

leur entiere oppression : & sur tout la crainte qu'auoient plusieurs Potentats d'Italie d'estre opprimez en leur entiere liberté. Pour les Traictez de Milan alleguez par ceux d'Espagne, pour preuue que ces passages leur estoient acquis, on leur respondoit, Que c'estoient accords par eux faicts depuis peu auec les Grisons & Valtelins de leur faction, qu'ils auoient corrompus par dons & presents, contre les articles iurez par les Grisons à Coyre en 1617. *De n'entrer en aucun Traicté ou Conuention pour leurs passages auec aucun Prince ou Estat estranger, si ce n'estoit auec ceux auec lesquels ils auroient eu il y a quarante ans accord pour lesdits passages.* Pour accommoder ceste negotiation, sa Saincteté fit ouuerture de quelque temperament à ces passages tant affectez par les Espagnols, mais les Ministres de France remirent le tout au plaisir du Roy leur Maistre, lequel leur auoit mandé de surseoir ceste negociation iusques à ce que Monsieur de Bethune qu'il enuoyoit estre son Ambassadeur resident à Rome, & qui porteroit sa volonté, y fust arriué.

Le sieur de Bethune enuoyé par le Roy tres-Chrestien en Ambassade à Rome.

En la longueur de ceste negotiation, qui fut de plus de huict mois, les Suisses ayant assigné vne Assemblee generale pour deliberer de ceste affaire, le Roy y enuoya le Marquis de Cœuures pour son Ambassadeur extraordinaire ; voicy la Harangue qu'il leur fit.

Harangue du Marquis de Cœuures

Magnifiques Seigneurs, le Roy mon Maistre vostre meilleur amy, allié & confederé, ayant tousiours és occasions & affaires impor-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1624_859.jpg

ces produict & presenté outre les Deputez de la ville de la Rochelle, ceux de l'Eglise reformee de Paris qui auroient fait pareille protestation le quinziesme dudit mois, & sur ce receu de sa Majesté les asseurances de la continuation de ses bonnes graces, & de sa protection; ensemble du libre exercice de nostre Religion, & obseruation de ses Edicts pour ceux qui se tiendront en deuoir de fidelles subjects. Pour vn plus expres tesmoignage de nostre innocence & fidelité; Auons au nom desdites Eglises, & par l'aduis de Messieurs de la Force & de Chastillon Mareschaux de France, & du Consistoire de ladite Eglise reformee de Paris, comme aussi par charge expresse de Montauban, desaduoüé & desaduoüons tous ceux qui par armes, ou autrement voudroient troubler la tranquillité de ce Royaume, recognoissans que telles procedures sont indignes de la profession de Chrestiens, & de la fidelité que vrays François doiuent à leur Roy, & ne peuuent tendre qu'à la subuersion de cest Estat, à l'affoiblissement des anciens alliez de ceste Couronne, & à la ruine de ceux de nostre Religion, tant dedans que dehors le Royaume; Protestans d'abondant, que nous n'attendons apres Dieu, que de la seule grace & bonté du Roy l'affermissement & melioration de ceste condition en l'execution & obseruation de ses Edicts, & que telle qu'il luy plaira nous la faire, nous serons tousiours disposez de la rapporter à l'aduancement de la Royauté, sous laquelle

troubler la tranquillité publique.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1624_171.jpg

tantes qui se sont presentees en ces quartiers, à la Diette des Suisses en 1624.
assez faict paroistre le soin qu'il prend de vos interests, desirant de continuer en vostre endroit les effects de son affection & Royale bien-veillance, m'enuoye extraordinairement pour en ceste Assemblee generale vous en confirmer les asseurances; ensemble celles de l'estime qu'il faict de vostre amitié, par laquelle il a creu estre obligé pour le bien, aduantage, & commodité de vostre Republique, de vous representer, Comme ayant pleu à Dieu benir ses labeurs, & le soin que sa Majesté prend de la conduitte generale de ses affaires, elle est paruenuë à tel poinct, que tous ses peuples jouyssans d'vn doux & asseuré repos, ne respirant qu'vne entiere & fidelle obeyssance, sa Majesté par le rang qu'elle tient en la Chrestienté a aussi-tost jetté ses yeux & ses pensees au dehors, auec les mesmes intentions & desirs qu'elle a tousiours eus, de meriter du public, d'empescher ou arrester toutes sortes d'vsurpations, & de procurer à ses amis & alliez vn bien qu'elle a si soigneusement recherché & estably chez soy, qui est la felicité d'vne bonne paix & concorde.

Le Roy ayãt estably la Paix en Frãce, n'a autre soin que la procurer à ses voisins & alliez.

Or comme vous luy estes en singuliere recommandation, tant par inclination naturelle & ancienneté d'alliance; aussi employe-elle vers vous tres-volontiers ses offices & ses conseils, vous exhortant d'y correspondre, & de les vouloir embrasser, puis qu'ils ne tendent qu'à vous affermir en ceste Assemblee generale par la decision de tous vos differents, vne si

Exhorte les Suisses de decider entr'eux tous leurs differents, & de restablir leur Vnion & cõcorde.

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1624_172.jpg

ferme & ſtable Vnion, qu'elle ne puiſſe iamais eſtre eſbranlee par ceux dont tous les deſſeins n'ont autre but que la diminution & perte entiere de voſtre liberté; ce qu'il conuient à vos prudences de conſiderer attentiuement, eſtãt bien plus facile de preuenir le mal, que d'y remedier; I'aurois ſur ce ſujet beaucoup d'occaſion de vous dire combien de mal & d'affoiblifſement peut apporter à voſtre Grandeur voſtre deſ-vnion, ſi ſa Maieſté ne vous auoit pluſieurs fois faict repreſenter que vos Eſtats n'iroient iamais proſperans, que voſtre amitié ne ſeroit recherchee ny deſiree des grands Princes, vos forces & vos puiſſances redoutees, qu'autant qu'on vous verroit affermis en vne parfaicte vnion & concorde.

Le deffaut qui s'en eſt trouué parmy vos communs amis, alliez & confederez à produit le mal & l'oppreſſion qu'ils ſentent à preſent. Vous ne deuez douter Magnifiques Seigneurs, qu'il ne ſoit pour gaigner plus auant, ſoit par force, ou par artifice ou corruption, & que vous ne ſoyez menacez de ſemblable peril, voire d'vne ſubuerſion entiere de voſtre Republique, ſi voſtre mauuaiſe intelligence continuë; eſtant certain que tous Eſtats & corps naturels viuent & ſe maintiennent par les meſmes cauſes & moyens qu'ils ont eſté compoſez & eſtablis, ſe deſtruiſans & ruinans par leurs contraires. Il vous conuient donc, Magnifiques Seigneurs, en ce danger commun recueillir vos cœurs, & animer vos courages pour vous maintenir & conſeruer au

meſme

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1624_860.jpg

nous sommes nez, & pour laquelle nous sommes prests de mourir. Faict à Paris ce 21. Ianuier 1625. Signé, Montmartin. Marialde.

Ceste suiuante lettre que les habitans d'Vsez enuoyerent au Roy sur ce sujet, fut estimee estre partie d'vne bonne main.

Lettre des habitans d'Vsez au Roy.

SIRE, Vos tres-humbles, tres-obeyssans, & tres-fidelles subjects faisans profession de la Religion pretenduë reformee de la ville d'Vsez, depuis la paix qu'il a pleu à vostre Majesté par sa clemence leur donner, en ont gousté les fruits auec tant de contentement, que comme ils n'estiment aucun bien en ce monde esgal à celuy du repos & de la tranquillité en laquelle ils viuent: Aussi ne desirent ils rien auec tant d'ardeur que de se rendre dignes de la continuation de ce bon-heur par les effects d'vne entiere obeïssance, n'ayans rien en plus grande detestation que les damnables desseins de ceux qui pour quelque pretexte que ce soit, taschent de se soustraire & rompte temerairement le lien de fidelité auquel vos Royalles & diuines vertus, la douceur & Iustice de vostre regne, & le sentiment de nos consciences nous atache indissollublement. C'est pourquoy, SIRE, nous supplions tres-humblement vostre Majesté de croire que non seulement nous ne contribuõs rien à ces pernicieux desseins, mais aussi que nous nous y opposerons vigoureusement en tant qu'en nous sera, & que iamais rien ne nous esbranlera de la ferme & inuiolable

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1624_173.jpg

mesme poinct que l'vnion & la generosité de vos predecesseurs vous a constituez, afin que la posterité cognoisse que vous n'auez pas esté moins qu'eux ialoux de vostre conseruation, & que par leurs vertueux exemples vous estes excitez à maintenir en son entier la succession & heritage acquis par leur sueur & leur sang, afin de la trãsmettre à vos enfans en estat aussi glorieux & paisible que vous l'auez receuë. C'est donc le principal soin du Roy mon Maistre, l'esprit duquel est trauaillé du miserable estat auquel sont reduits les Grisons vos communs amis, alliez & confederez; N'ayant pas moins de douleur de leur misere & calamité qu'il en auroit de celle de ses propres subjects; bien qu'il ne soit que trop veritable que pour auoir negligé les serieux & salutaires Conseils de sa Majesté, ils sont tombez en l'oppression qu'ils souffrent à present.

Le refus d'aucuns Cantons de donner leur acquiescement pour les Grisons a retardé l'execution du Traicté de Madrit.

Vous auez assez cogneu, Magnifiques Seigneurs, auec quel soin & solicitude sa Majesté a embrassé leur restablissement en la Valteline, & deuez semblablement vous souuenir que ce qui a retardé l'execution du Traicté de Madrit, a esté le refus qu'aucuns de Messieurs les Cantons ont faict de donner leur acquiescement pour lesdits Grisons, dont vous voyez la mauuaise suitte, qui leur est entierement imputée dans le public, soit que l'industrie & artifice d'autruy prennent ce pretexte, ou autrement. La preuoyance que sa Maiesté auoit euë de tous ces fascheux accidents, & le peril où la longueur & les temporisements

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1624_861.jpg

solution, en laquelle nous sommes de viure & mourir vos tres-humbles, tres-obeyssans, & tres-fidelles seruiteurs, esperans par cest vnique moyen d'estre maintenus sous le benefice des Edicts qu'il a pleu à vostre Majesté de nous octroyer, & obligez à dresser incessamment nos vœux au Ciel pour reclamer ses plus reseruees benedictions sur vostre sacree personne, sur vostre regne, & sur vos glorieux desseins.

Plusieurs autres villes tenuës par ceux de ladite Religion enuoyerent aussi en Cour, ou Deputez, ou leur Protestation de la continuation de leur fidelité, comme il se peut voir en la suiuante Declaration du Roy contre ledit sieur de Soubise.

Declaration du Roy cõtre le sieur de Soubize & ses adherans.

LOVYS par la grace de Dieu Roy de France & de Nauarre, A tous ceux qui ces presentes Lettres verront. Salut: Chacun sçait la grace & la clemence dont nous auõs vsé à l'endroit de nos subjects de la Religion pretẽduë reformee, qui s'estoient cy-deuant sous-leuez contre nostre authorité, & comme au temps que nos armes auoient tout aduantage sur eux, nous auons ouuert les bras à ceux qui pour le general & pour le particulier estoient venus implorer nostre misericorde, & conuerty les iustes sentimens de nostre indignation en vne benignité naturelle d'vn Roy, pere de son peuple enuers des subjects sous-mis & repentans. Ayans voulu par nos lettres de declaration du 20. Octobre de l'annee 1622. oublier & remettre leurs fautes passees, & leur don-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1624_174.jpg

Le Roy voulant quitter les voyes de negotiation pour la Valteline & se seruir de la force en a esté dissuadé par les Suisses.

pouuoient porter cest affaire, l'auoient faict resoudre il y a tantost pres de deux ans de quitter les voyes de negotiation pour se seruir de la force, si elle n'en eust esté dissuadee par vos aduis & conseils: Ayant sur vos instantes prieres repris la premiere voye de negotiation, laquelle a depuis esté agitee par l'espace de huict mois à Rome, & produit diuers articles, dont les vns n'ayans point esté acceptez par le Roy Catholique, sa Majesté n'a peu ny deu acquiescer aux autres pour plusieurs grandes raisons importantes au public, à vos interests & conseruation, ensemble son honneur & dignité.

Conference à Rome pour le fait de la Valteline, où

Les Espagnols demandent d'auoir toujours le passage libre à leurs armees par la Valteline.

La plus grande difficulté qui ait arresté sa Majesté a esté la demande faicte par les Espagnols de leur passage dans la Valteline, dont vous iugez & cognoissez assez la consequence, sans qu'il soit necessaire que i'estende dauantage les raisons qui ont mené sa Majesté à ce refus; seulement vous en allegueray-ie vne assez forte & puissante contre le consentemẽt desdits passages, qui seroit; *Vne* ouuerture & entree aux armes de la Maison d'Austriche dans vos Estats & Pays, dont la suitte ne peut estre que tres-perilleuse & dommageable.

Les François veulent que la restitutiõ de la Valteline soit executee selõ le Traicté de Madrit,

Sa Majesté sur ce subject a commandé à Monsieur de Bethune son Ambassadeur à Rome de representer au Pape l'interest qu'elle a de ne point donner son consentement pour lesdits passages, & de faire instance vers sa Saincteté que la restitution de la Valteline soit executee aux conditions portees par le Traicté de Ma-

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan

1624_862.jpg

ner la paix auec la continuation du benefice de l'Edict de Nantes, & autres Declarations; En suitte nous aurions enuoyé des Commissaires en plusieurs Prouinces de nostre Royaume, pour y reünir les affections de nos subjets, tant Catholiques que de la Religion pretenduë, alterees à l'occasion des troubles precedents, & pour y restablir ce que la fureur des armes pouuoit auoir interrompu en l'obseruation de nos Loix & de nos Edicts; En quoy par la grace de Dieu nostre solicitude auroit si heureusement reüssi, que nostre Royaume ces deux annees dernieres a jouy d'vn plus profond repos qu'il n'auoit fait long tẽps auparauant; Nos sujects loüans en general sa diuine bonté, de ce qu'apres les tempestes & calamitez passees ils viuoient dans vne tranquilité si douce & asseuree sous nostre authorité, & sous nostre obeyssance. Mais lors que nous auions creu la paix plus affermie, & que le bon ordre restably dans nostre Estat, nous auoit donné le loisir d'appliquer toutes nos pensees à l'assistance de nos anciens alliez, & à releuer l'ancienne reputation du nom François dans les pays estrangers: Et que nous estions (comme nous sommes encores) en termes d'en recueillir des fruicts, & de notables aduantages pour la gloire de ceste Couronne, la consolation de nosdits alliez, & le benefice public, Nous auons receu diuers aduis des practiques & menees qui se tramoient en plusieurs de nos Prouinces, pour soubstraire nos subjects de ladite Religion

Image issue du site mercurefrancois.ehess.fr - Cliché (c) Cécile Soudan